

SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

Approuvé par décret en date du 16 Avril 2012
Publié au JO n°092 du 18 Avril 2012

Faisceau hertzien de :
VERT-LE-GRAND-Aérodrome (ESSONNE)
à
SEINE-PORT (SEINE-ET-MARNE)

Centre radioélectrique de :
VERT-LE-GRAND-Aérodrome
ANFR n°091.057.0001

longitude : 002°20' 26" E
latitude : 48°35' 13" N
altitude : 86 mètres NGF

hauteur du support : 37 mètres hors sol
hauteur antenne : 36 mètres hors sol

Centre radioélectrique de :
SEINE-PORT
ANFR n°077 006 0001

longitude : 002°34' 42" E
latitude : 48°32' 51" N
altitude : 76 mètres NGF

hauteur du support : 76 mètres hors sol
hauteur antenne : 65 mètres hors sol

COMMUNES SOUS SERVITUDES

DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE

77407 - SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

77447 - SEINE-PORT

DEPARTEMENT DE L' ESSONNE

91179 - LE COUDRAY-MONTCEAUX

91204 - ECHARCON

91340 - LISSES

91386 - MENNECY

91468 - ORMOY

91648 - VERT-LE-GRAND

AUTORITE A CONSULTER :

ESID île de France

Base des Loges

8 avenue du Président Kennedy

BP 40202

78102 St Germain-en-Laye Cedex

Echelle du plan :

- longueur (X) : 50000

- hauteur (Y) : 1500

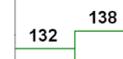
REMARQUE :

L'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des obstacles existants ne soit envisagée.

Cotes maximales (en mètres NGF)

à ne pas dépasser :

NGF = Nivellement Général de la France



Zone spéciale de dégagement :



"à consulter dans les cas où une construction déroge au décret ainsi que dans les cas douteux"

Zone spéciale de dégagement

Voir plan détaillant les servitudes radioélectriques contre les obstacles au départ de la station de VERT-LE-GRAND-Aérodrome

Voir plan détaillant les servitudes radioélectriques contre les obstacles au départ de la station de SEINE-PORT

